

Comité Départemental de Gym Volontaire de M&M (CODEP EPGV 54)
Maison Régionale des Sports – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
Mail : codep-gv54@epgv.fr – Tél : 03.83.18.88.27
Responsable du séjour : Dominique GOBILLOT



Pour permettre aux Licenciés EPGV de prolonger leur activité physique dans un cadre convivial et de découvrir une magnifique région, le Comité Départemental GV 54 propose un

Séjour de Découverte de la Sologne

Du dimanche 1^{er} juillet au vendredi 6 juillet 2018 inclus

Hébergement au *Domaine de la Sauldre et son château du XIX^{ème} siècle* (Hôtel Club VACANCIEL de La Ferté Imbault) situé *dans un cadre exceptionnel au cœur de la Sologne.*

Le confort :

68 hébergements répartis sur le domaine sont proposés dans cet établissement. 5 hébergements sont aménagés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Dans la majorité des cas, les vacanciers de votre groupe seront logés dans la même partie du bâtiment qui regroupe les espaces communs. Des ascenseurs sont à votre disposition. Les chambres sont équipées de salle de douche et TV. Le ménage est réalisé une fois par semaine pour les séjours de 4 jours et +.

Prestation en pension :

Le linge de toilette est fourni à l'arrivée.

Le ménage est réalisé une fois par semaine pour les séjours de 4 jours et +.



A votre service : Buanderie, espace tourisme, bar, salle d'animation et de réunion, salon avec wifi, court de tennis, mini-golf, hammam, piscine couverte et chauffée, aire de jeux pour enfants, parking privé.

Les loisirs et animations :

Gratuit sur place : ping-pong, mini-golf, baby-foot.

Possibilité de pêcher sur le domaine avec votre matériel (permis obligatoire). Payant sur place : canoë-kayak, location de vélos.

Retrouvez nos animateurs pour des soirées conviviales.

A proximité : marchés.

La restauration :

Le restaurant vous propose un service à l'assiette dans 4 salles de restaurant.

Petit-déjeuner en buffet à partir de 7h30.

Au déjeuner et au dîner, nous vous proposons une cuisine variée et de terroir : buffet d'entrées, 2 plats chauds au choix, buffet de fromages et choix de desserts.

Vin inclus aux repas.

Programme

1^{er} JOUR : Dimanche 1^{er} Juillet 2018 - VOTRE REGION - LA FERTE IMBAULT

Départ tôt le matin en autocar de votre région en direction de TOUL, ST DIZIER, TROYES, arrêt en **cours de route pour un déjeuner libre** à la charge des participants, poursuite vers SENS ORLEANS arrivée en soirée à LA FERTE IMBAULT.

Installation à l'hôtel Club LA FERTE IMBAULT. Dîner et logement.

2^{ème} JOUR : Lundi 2 Juillet 2018

DECOUVERTE DU DOMAINE DE LA SAULDRE à pied - MAISON DES ETANGS SAINT VIATRE

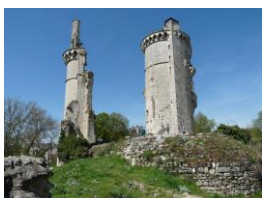
L'hôtel club de la Ferté Imbault est niché au cœur d'un somptueux domaine. Il s'étend sur 220 hectares de parcs, de prés et de forêts le long de la Sauldre. **La promenade commentée** vous emmènera à la découverte de la faune et de la flore, la chasse et la pêche en Sologne. Vous apprendrez tout sur l'histoire du Château depuis ses origines. **Déjeuner à l'hôtel Club.**

L'après-midi départ pour **SAINT VIATRE**, promenade libre dans le village, vous découvrirez son église, son clocher tors, son caquetoire, le chafaud du 15^{ème} siècle et ses maisons typiquement régionales. Avec plus de 3000 étangs, la Sologne est une zone humide continentale importante. **Puis visite de La Maison des Etangs**, qui est à la fois un musée et un écomusée. Elle vous propose **une visite guidée** à la découverte de cet élément spécifique et remarquable du paysage solognot : l'Etang, son fonctionnement, son exploitation, sa faune, sa flore, ainsi que les métiers liés aux étangs, représentant un réel potentiel. Retour en soirée Diner et nuit.

3^{ème} JOUR : Mardi 3 Juillet 2018 - MATINEE DETENTE – CHATEAU DE MEHUN SUR YEVRE

Matinée consacrée à de la pratique d'activités physiques : gym ou gym aquatique, balade pédestre.

Déjeuner à l'hôtel Club



L'après-midi : départ pour MEHUN SUR YEVRE. Situé au cœur de la ville, l'édifice doit son nom à un personnage de l'Histoire de France, le roi Charles VII, qui au XV^e siècle s'installa dans la « cité royale » de Mehun-sur-Yèvre et fit ainsi du château l'un de ses lieux privilégiés de séjours. Prenez le temps de flâner dans **les jardins du Duc Jean de Berry** à travers lequel s'écoule l'eau de la rivière Yèvre. **Visite guidée des ruines du majestueux château.**

A l'intérieur de la Tour, quatre salles conservent une [remarquable collection d'objets](#) archéologiques, de gravures, de reproductions de miniatures, témoins à la fois des grandes heures du Château et de la vie quotidienne de la cité médiévale de Mehun-sur-Yèvre.

Les 168 marches permettant d'accéder au sommet de la Tour réservent une surprise : un panorama inattendu, dont la **Cathédrale Saint-Etienne de Bourges** inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Puis promenade libre à travers les petites rues pavées pour découvrir l'Eglise Collégiale Notre-Dame ainsi que la Tour de l'Horloge. **Puis découverte du Pole de la Porcelaine** qui fait revivre les grandes heures des productions porcelainières en Berry au début du 19^{ème} siècle à nos jours.

Retour en fin de journée, diner et nuit.

4^{ème} JOUR : Mercredi 4 Juillet 2018 - AUBIGNY SUR NERE - CHATEAU DE LA CHAPELLE D'ANGILLON

Excursion en journée : le matin départ en direction d'**AUBIGNY SUR NERE**



Visite guidée de la Cité des Stuarts. Vous allez découvrir l'étonnant passé d'Aubigny sur Nère qui est devenu une terre écossaise à partir la guerre de Cent Ans et ce pendant plusieurs siècles Terre écossaise en Berry, Aubigny, ville jardin et historique, est un musée dans la rue grâce à un ensemble unique de maisons à colombages construites à la Renaissance. Témoignages de l'histoire entre les royaumes de France et d'Ecosse, la Cité des Stuarts possède un patrimoine exceptionnel : église Saint Martin, château des Stuarts et Grands Jardins de la Duchesse de Portsmouth et d'Aubigny.

Poursuite vers le Château d'ANGILLON

Déjeuner Gastronomique au Château dans la Salle à manger du 12^{ème} siècle ou dans la Salle Renaissance du XV^{ème} siècle.

Exemple de menu : *Feuilleté chaud au Parmesan sur lit de salade - Confit de canard - Légumes de saison - Plateau de fromages – Poirier, fraisier ou autres délices. Vins : Ménetou-Salon blanc et rouge, de qualité excellente, Sélection Comte Jean d'Ogny. Variétés de pains - vin et café à discrétion.*



Puis visite conférence par le Comte Jean d'Orgny propriétaire. Cette importante forteresse a pour origine l'un des plus anciens donjons carrés de la région au XI^{ème} siècle. Ce Château à la dimension romanesque est meublé et habité, il abrite également **un musée consacré à Alain Fournier**, l'auteur du Grand Meaulnes ainsi qu'une **collection sur l'Albanie du XIX^e siècle**. Retour en soirée à l'hôtel club, diner et nuit.

5^{ème} JOUR : Jeudi 5 Juillet 2018 - MATINEE DETENTE - LE SITE TROGLODYTE DU BOURRE

Matinée consacrée à de la pratique d'activités physiques : gym ou gym aquatique, balade pédestre.

Déjeuner à l'hôtel Club

L'après-midi : Un seul site et deux visites d'exceptions ! Au cœur des anciennes carrières de la « pierre de Tuffeau », à 50 mètres sous terre, nous vous proposons de découvrir **par une visite guidée, la culture de champignons de Paris, pleurotes, pieds bleus et shiitakes**. Une culture à l'ancienne entièrement récoltée à la main et qui fait le bonheur des restaurants étoilés.

Ensuite, vous découvrirez une incroyable **ville souterraine** : 1500 m² de façades sculptées dans la masse de l'ancienne carrière de pierre de Bourré. Retour à l'hôtel club pour le dîner et nuit.

6^{ème} JOUR : Vendredi 6 Juillet - RETOUR REGION

Départ après le petit-déjeuner en direction de notre région, **déjeuner libre en cours de route à la charge des participants**, arrivée en soirée dans vos localités.

TARIFS du séjour : 1^{er} au 6 JUILLET 2018 - 6 jours - 5 nuits

500 € par personne sur la base de 45 participants
510 € par personne sur la base de 40 participants
530 € par personne sur la base de 35 participants
540 € par personne sur la base de 30 participants

Inscription avant le 15 Mars 18

Modalités de règlement à l'ordre du CODEP EPGV 54 (ou chèques vacances)

Acompte de 200 €/p à l'inscription + montant single éventuel (105€)

Après le 15 mars, un mail ou courrier vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Le solde de 300 €/p + surcoût éventuel vous sera demandé pour le 15 mai

le prix comprend

- Le transport en autocar de tourisme avec 2 lieux de départ possibles (à cocher sur la fiche d'inscription) :
 - Tomblaine : parking de la Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin
 - Vandoeuvre : parking arrière du magasin Devianne – rue du 8^{ème} régiment d'Artillerie
 - Suivant lieu de résidence des participants, possibilité d'autres ramassages sur demande et à condition qu'il y ait plusieurs personnes concernées.
- L'hébergement à l'hôtel club La Ferté Imbault VACANCIEL (2 personnes par chambre) en pension complète vin inclus et café aux déjeuners ; du diner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 6^{ème} jour (petit déjeuner continental (sucré – salé), restauration en buffets (choix d'entrées, choix de 2 plats chauds, fromage et choix de dessert) dont un déjeuner extérieur tel que décrit.
- Draps et serviettes fournis, lits faits à l'arrivée et, prestation hôtelière une fois dans le séjour (ménage, lit refait et change du linge de toilette).
- Un apéritif de bienvenue
- L'animation des soirées sauf le samedi soir (jeux divers, cabarets, soirées dansantes....)
- Le droit d'adhésion, taxe de séjour et frais de dossier
- L'accès WIFI dans les espaces communs
- Les visites guidées locales et entrées mentionnées au programme
- L'assurance annulation assistance rapatriement bagages VALEURS ASSURANCES (modalités d'annulation disponibles sur demande)
- 1 animateur GV chargé de l'accompagnement et de l'animation sportive (gym – balade pédestre)

NON COMPRIS

- Le supplément chambre individuelle **105€** (limité à 10 % de l'effectif, au-delà 150€ pour le séjour)
- Les 2 déjeuners en cours de route
- Les cafés : +1,30 € par repas
- Les extras, les pourboires et dépenses personnelles
- La licence GV « tremplin » pour ceux qui n'en n'ont pas : 12 €/personne.

Bulletin d'inscription : Séjour Sologne du 1^{er} au 6 juillet 2018

Un bulletin par personne ou par couple

A renvoyer obligatoirement au CODEP EPGV 54 – Maison Régionale des Sports – CS 70001 – 54510 Tomblaine
Si vous n'avez pas de mail : joindre 3 enveloppes timbrées à votre adresse pour confirmation d'inscription, t info concernant le tarif et envoi des infos de départ.

Nom – Prénom :

Licencié GV 2018 : oui non - Si oui, n° de licence (pour chaque personne) et nom du Club

Pour Madame :

Pour Monsieur :

Si non => merci de renseigner vos coordonnées complètes pour que nous puissions vous faire la licence EPGV obligatoire **et merci d'ajouter 12 €/p à l'acompte pour cette licence GV** (soit 212 €/p à l'inscription)

Date de naissance :

Adresse complète :

Mail :

tél. :

Inscription :

- En chambre double : couple
- 2 personnes/chambre - Merci d'indiquer (**obligatoirement**) le nom de la personne qui partagera la même chambre : sinon une single vous sera facturée.
- En chambre individuelle : supplément de 105 € réservé aux 3 premiers inscrits, à régler à l'inscription – ATTENTION : à partir de la 4^{ème} single, majoration de 45 € à régler lors du solde au 15 mai.

Lieu de départ (à choisir) : Tomblaine Vandoeuvre

Autre lieu de départ éventuel à proposer et justifier :

Règlement de l'acompte :

Chèque à l'ordre du CODEP EPGV 54 ou chèques vacances **à joindre à l'inscription.**

- 200 €/p
- 212 €/p (si pas de licence)
- supplément éventuel single (105 €)

○ Banque et n° Chèque :